

FICHE DE REGISTRE DE L'ACTIVITÉ

Gestion des informations personnelles concernant
LES SALARIES ET LES PRESTATAIRES DE SERVICES
DE L'ASSOCIATION : CENTRE SOCIOCULTUREL D'ORTHEZ

Date de création de la fiche	25 mai 2018
Date de dernière mise à jour de la fiche	18 juillet 2018
Nom du responsable conjoint du traitement	Yves DARRICADES - Directeur
Nom du logiciel ou de l'application	WORD-EXCEL-PEGASE (Paye)- EBP (comptabilité)

Objectifs poursuivis

Recueillir les données ou renseignements d'identité nécessaires à la contractualisation et à la gestion des dossiers relatifs aux contrats de travail et conventions de prestations de services.

Catégories de personnes concernées

1. Salariés
2. Prestataires de services

Catégories de données collectées

- État-civil, identité, données d'identification: nom, prénom, adresse, nationalité, situation familiale, téléphone, e-mail, date et lieu de naissance, un extrait de casier judiciaire, numéro d'identification CPAM.
- Vie personnelle: Aucune donnée personnelle n'est collectée
- Vie professionnelle: CV, situation professionnelle, parcours de formation, diplômes, copie du permis de conduire, attestation d'assurance d'un véhicule personnel
- Informations d'ordre économique et financier: Relevé d'Identité Bancaire, tout document réglementairement nécessaire pour répondre aux obligations d'un prélèvement fiscal à la source.
- Données de connexion: chaque poste informatique de travail possède un code d'accès mis à la disposition des professionnels l'utilisant. Un document regroupant ces codes est conservé de façon à permettre au responsable du traitement d'accéder aux données et contenus de l'ordinateur.
- Données de localisation: Aucune
- Internet: Aucun traçage

Le traitement de données sensibles

Le Centre Socioculturel d'Orthez s'engage à ne réaliser aucune collecte de certaines données, particulièrement sensibles, révélant par exemple l'origine prétendument raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale des personnes, des données génétiques et biométriques, des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle des personnes, des données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions, ainsi que du numéro d'identification national unique (NIR ou numéro de sécurité sociale).

Durées de conservation des catégories de données

5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle.

Catégories de destinataires des données

Destinataires internes

1. Président
2. Directeur
3. Service comptable

Organismes externes

1. Organismes sociaux destinataires des montants de cotisations salariales
2. Organismes partenaires d'accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi, Organismes de formation)

Sous-traitants

1. Prestataires de maintenance informatique de la paye

Transferts des données hors UE

Aucune donnée personnelle n'est transmise hors de l'Union européenne

Mesures de sécurité

Contrôle d'accès des utilisateurs

Seules les personnes habilitées (1. Président 2. Directeur 3. Service comptable) peuvent accéder aux données personnelles des salariés citées ci-dessus.

Mesures de traçabilité : Aucune

Mesures de protection des logiciels (antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.)

Chaque poste est équipé d'un antivirus. Chaque utilisateur est professionnellement responsable de la mise à jour de l'antivirus ainsi que des correctifs de sécurité de son outil informatique.

Sauvegarde des données

Chaque salarié est responsable de la sauvegarde régulière de l'outil informatique mis à sa disposition via un disque dur externe conservé dans un coffre fort dont l'accès est strictement limité aux : Président, Directeur et Service comptable.

Chiffrement des données: automatique sur les sites transférant les données personnelles des salariés aux organismes collectant les informations nécessaires aux cotisations salariales.

Contrôle des sous-traitants: Le sous-traitant de maintenance des logiciels de paye et de comptabilité s'engage contractuellement à respecter les données.

Assurer le respect des droits des personnes

Au moment de l'enregistrement des données collectées nécessaires à l'embauche, l'association garanti le droit aux salariés :

au consentement,

- à l'information,
- à l'accès et à la modification,
- à l'oubli
- à la sécurité

Chaque salarié est informé que ces obligations légales de collecte de données ne nécessitent pas son consentement. Il est invité à les actualiser auprès de l'employeur comme l'indique le Code du travail et la Convention Collective.